

# Choisir une formation (Fonds Rebond.brussels, licenciement dans le cadre d'une faillite)

RÉF | 8792

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

Identifier vos besoins en formation suite à un licenciement dans le cadre d'une faillite et découvrir l'offre de formation professionnelle en Région de Bruxelles-Capitale.

### Programme

Découverte :

- des différents types d'organismes de formation
- de l'offre de Bruxelles Formation et ses partenaires, ainsi que leurs atouts
- des différents moyens de valoriser vos compétences
- de la Cité des métiers et de son offre de services
- du processus d'entrée en formation, votre plan d'action!

Nous vous présenterons différentes ressources pour élaborer votre nouveau projet professionnel (entretien individuel, entrée en formation, activités collectives, sites web...)

**Type de formation** [Institutionnel](#)

## ORGANISATION

**Durée** 2 heures

**Coût** Gratuit

## CONDITION D'ADMISSION

### Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi.

- Être travailleur licencié à la suite d'une faillite de l'entreprise (ou de l'employeur) prononcée par les Tribunaux de Bruxelles à partir du 1er juillet 2020
- Être domicilié en région bruxelloise.

## EN PRATIQUE

### **Pour s'informer et postuler**

Il n'y a pas d'inscription actuellement. Pour être informé de la reprise des inscriptions, consultez régulièrement le numéro gratuit 0800 555 66.

### **Organisme**

**Bruxelles Formation -**

1000 Bruxelles